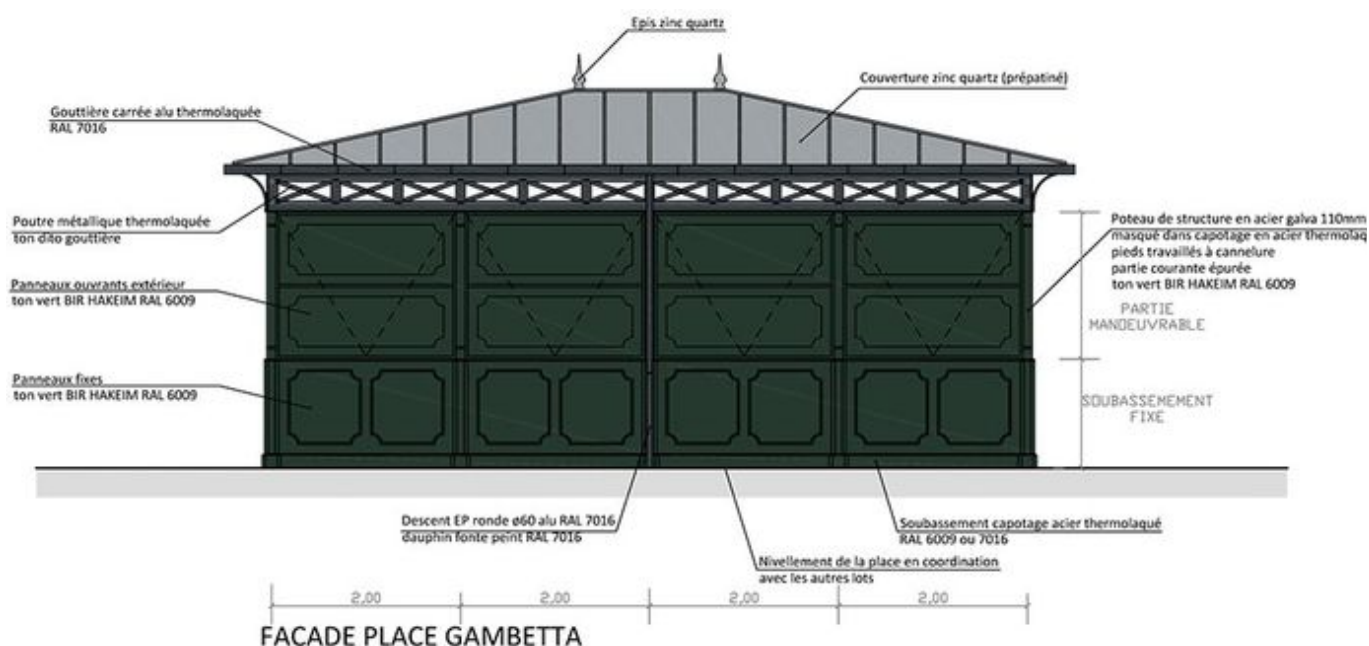


APPEL À CANDIDATURES

Appel à candidature dans le cadre de l'occupation du kiosque de la place Gambetta

Mis en ligne le mercredi 06 mars 2019



Le réaménagement de la Place Gambetta est un changement majeur pour le centre-ville de Châteauroux. Cette entrée du Cœur d'Agglo hier en parking, se métamorphose en un jardin urbain, avec fontaine à 24 jets dynamiques, kiosque, nouveaux arbres et stationnement autour de la place. Ce projet mêle harmonieusement circulation, stationnement, cheminement piétonnier, verdure et mise en valeur du patrimoine bâti.

Le kiosque en style Baltard, construit en fond de place, à l'extrémité opposée du monument commémorant la guerre de 1870 accueillera une activité commerciale avec la possibilité de déployer une terrasse au cœur du jardin. L'édifice comprendra également des toilettes publiques, ainsi qu'un transformateur électrique et un local technique.

dissimulés.

Châteauroux Métropole lance un appel à candidature dans le cadre de l'attribution d'une autorisation d'occupation temporaire du domaine public permettant l'installation et l'exploitation économique du kiosque situé place Gambetta appartenant à la Ville de Châteauroux moyennant le versement d'une redevance annuelle par le titulaire de l'autorisation.

La convention sera conclue pour une durée de 4 ans à compter de sa signature. La procédure de mise en concurrence à l'issue de laquelle sera choisi le titulaire de l'autorisation d'occupation du domaine est une procédure ad hoc et ne correspond pas aux procédures applicables aux marchés publics et aux délégations de service public.

Renseignements administratifs :

Direction de l'Attractivité et du Développement économique
Isabelle Verrier - 02 36 90 51 81

Renseignements techniques :

Bureau d'études Ville de Châteauroux
David Ranjon - 02 54 08 34 87

Dépôt des dossiers

Les dossiers de candidatures doivent être transmis soit par voie postale en lettre recommandée avec accusé de réception, soit remis directement contre récépissé à l'adresse suivante :

Châteauroux Métropole
Hôtel de Ville
Directrice de l'Attractivité du territoire
1, place de la République
36000 Châteauroux

La transmission des offres devra être effectuée sous pli cacheté portant les mentions suivantes : "Candidature à l'occupation et l'exploitation du kiosque place Gambetta - Ne pas ouvrir".

Les dossiers devront être déposés au plus tard le vendredi 12 avril 2019 12h.

Les dossiers incomplets ne seront pas examinés. Aucun délai supplémentaire ne sera accordé.

- > [5.1. Téléchargez le plan de coupe des façades.](#)
- > [5.2. Détail de la façade.](#)
- > [5.3. Téléchargez le permis d'aménager.](#)
- > [5.4. Téléchargez le plan de la terrasse.](#)

> [Téléchargez l'appel à candidatures.](#)

€

EXTRANET